

Durée : de 14h00 à 28h00 selon niveau et nombre de catégories - Dont 7h00 de tests  
(théorie + pratique)

Présentiel - Synchrone

### Public Visé

Toute personne amenée à conduire un engin de chantier dans l'exercice de ses fonctions

### Pré Requis

Savoir lire, écrire et parler français.  
Être âgé d'au moins 18 ans.  
Être médicalement apte à la conduite des engins de chantier

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Respecter la réglementation relative à la conduite en sécurité  
Utiliser en sécurité les engins de chantier  
Obtenir le CACES® pour la ou les catégories concernées par les tests

## Parcours pédagogique

### Formation Théorique :

- Connaissances
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins

### Formation Pratique :

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien et maintenance

En option selon les catégories : conduite au moyen d'une télécommande et/ou chargement et déchargement des engins

Les exercices spécifiques de conduite et manœuvre d'engins sont réalisés en fonction de la recommandation en vigueur et différent d'un engin à l'autre :

### Catégorie A : Engins compacts ( $\leq$ à 6 tonnes).

- Travaux de base (chargement d'une unité de transport, effectuer une opération de déblai / remblai, effectuer une tranchée, etc.)
- Opération de levage
- Chargement / déchargement sur un porte-engins

### Catégorie B1 : Engins à déplacement séquentiel (pelles de plus de 6 tonnes).

- Travaux de base (chargement d'une unité de transport, effectuer une opération de déblai / remblai, réaliser une tranchée)
- Opération de levage

### Catégorie B2 : Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel.

- Réalisation d'un forage

### Catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel.

- Travaux de base (chargement d'une unité de transport, effectuer une opération de déblai / remblai, réaliser une tranchée)
- Opération de levage

### Catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif (chargeuses ou chargeuses pelleteuses de plus de 6 tonnes).

- Travaux de base (chargement d'une unité de transport, effectuer une opération de déblai / remblai)

- Réaliser une tranchée et une opération de levage (si utilisation d'une chargeuse-pelleteuse)

**Catégorie C2 :** Engins de réglage à déplacement alternatif (bouteurs ou chargeuses à chenille de plus de 6 tonnes).

- Travaux de base (réaliser le réglage d'une plate-forme, exécuter un déblai / remblai)

**Catégorie C3 :** Engins de nivellement à déplacement alternatif.

- Travaux de base (réaliser le réglage d'une plate-forme, d'un talus ou d'un fossé avec la lame déportée)

**Catégorie D :** Engins de compactage (de plus de 6 tonnes).

- Travaux de base (effectuer le compactage d'une plate-forme)

**Catégorie E :** Engins de transport de plus de 6 tonnes (tombereaux, tracteurs agricoles de plus de 100cv).

- Travaux de base (positionner le tombereau pour le chargement, effectuer un parcours test en montant les vitesses et en actionnant les dispositifs de freinage, positionner le tombereau pour le déchargement et vider la benne)

**Catégorie F :** Chariots de manutention tout-terrain.

- Travaux de base (charger un camion, manutentionner des charges longue / lourde / complexe)

**Catégorie G :** Conduite hors production des engins.

- Chargement de l'engin, préparation du transport et de l'arrimage, déchargement de l'engin.

En option : chargement / déchargement sur porte engins sur les catégories de B1 à F et/ou conduite au moyen d'une télécommande sur toutes les catégories.

## Méthodes pédagogiques

Formation théorique en salle puis formation pratique sur le ou les engins représentatifs des différentes catégories, en adéquation avec la recommandation en vigueur.

## Moyens pédagogiques

Engins conformes à la recommandation et en quantité suffisante pour permettre à chacun de pratiquer.

## Modalités de suivi

**Modalités et délais d'accès :** des sessions de formation ont lieu régulièrement sur nos différents centres partenaires, nous contacter pour en connaître les dates.

## Qualification Intervenant-e-s

La formation sera dispensée par un formateur expérimenté dans la prévention des risques et l'utilisation des engins de chantier et les évaluations/tests seront réalisées par un ou des testeurs certifiés différent du formateur.



## Méthodes et modalités d'évaluation

Formateur et testeurs certifiés CACES et expérimenté dans la conduite d'engins de chantier. Évaluation théorique sous forme de QCM et test pratique en adéquation avec la recommandation en vigueur.

## Moyens à mettre en oeuvre

Si formation en intra sur le site client de votre choix, votre entreprise devra fournir : une salle de formation équipée de tables, chaises et tableau blanc et une zone d'évolution comprenant le ou les engins correspondant à la(aux) catégorie(s) concernée(s) par ce programme en adéquation à l'annexe 1, chapitre 3 de la R482 ainsi que tous les moyens en adéquation à l'annexe 4 de la R482 de la CNAM. demandés par l'annexe 3 de la convention (à nous retourner signées avant la formation : convention plus l'annexes 3 d'OCAFOR).

## Modalités d'accessibilité handicap

Nos référents handicap sont à la disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités d'adaptation des formations et le cas échéant les orienter vers nos partenaires.

## Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité



### Durée

**21.00** Heures

**3**

Jours

### Effectif

De 1 à 6 Personnes



Contactez-nous !

**Marion BILLET**  
Responsable commerciale

Tél. : 0671355609  
Mail : marion.b@reseau-ocafor.com

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

### Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/01/2025 | fin validité : 31/01/2030

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie A : Engins compacts - RS 7040

B1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel - RS 7041

B2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B2 : Engins de sondage/forage à déplacement séquentiel - RS 7042

B3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel - RS 7043

C1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif - RS 7044

C2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif - RS 7045

C3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif - RS 7046

D : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie D : Engins de compactage - RS 7047

E : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie E : Engins de transport - RS 7048

F : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain - RS 7049

G : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie G : Conduite hors production des engins - RS 7023

